

A propos du Pacte pour la transition

Bonne nouvelle, le "Pacte pour la transition" va s'inviter dans le débat public sur notre territoire Provence Verdon

De quoi s'agit-il ? un objectif,

Construire ensemble les communes de demain !

Le Pacte pour la Transition propose 32 mesures concrètes pour construire des communes plus écologiques, plus solidaires et plus démocratiques, en vue des élections municipales de 2020.

Face au changement climatique, au déclin massif de la biodiversité, à l'explosion des inégalités sociales et au marasme démocratique, un collectif de 48 organisations nationales a réalisé une large consultation citoyenne, d'octobre 2018 à fin février 2019.

Pour définir leurs priorités, 1135 citoyens-ennes ont exprimé 22932 votes et amendé plus de 200 mesures.

Un comité composé de chercheurs-euses, d'élus-es, d'organisations et de citoyens-ennes tirés-ées au sort, a confirmé la pertinence des 32 mesures retenues pour le Pacte, au regard des urgences climatiques, sociales et démocratiques et aussi des compétences réelles des communes.

Aujourd'hui, le pacte devient un véritable outil pour favoriser et organiser la participation citoyenne permettant le changement dans les communes, en encourageant le dialogue citoyens-ennes / élus-ues ou listes électorales pendant la campagne pour les élections municipales 2020.

3 principes, 32 mesures concrètes applicables dans les communes (*des fiches techniques pour chacune des mesures du pacte proposent plusieurs niveaux d'ambition, les moyens de leur mise en œuvre et plusieurs exemples de communes qui les appliquent*), une plateforme numérique sont à disposition pour mettre en lien, outiller et accompagner les acteurs locaux du pacte.

Enfin, une charte des collectifs locaux du pacte pour la transition est établie pour assurer le bon fonctionnement du dialogue, dans un souci de transparence, en toute indépendance de tout parti politique ou liste électorale et dans une posture en cohérence avec les objectifs décrits dans l'Appel du Pacte pour la Transition.

Faire ensemble dans la commune, réhabilite le citoyen dans la proximité et les réalités de sa vie. Face aux enjeux planétaires et leurs impacts sur les populations, la commune devient le lieu propice pour développer l'intelligence collective et construire les décisions, toutes autant collectives, les mieux appropriées à la préparation d'un avenir plus rassurant et surtout plus résilient localement.

Au travers de la commune, apparaît également les communautés de communes, avec leurs compétences particulières dont une grande partie peut être liée aux mesures proposées dans le pacte pour la transition. Investir dans la transition de chaque commune est incontournable et en même temps, il est nécessaire d'agir dans l'intercommunalité pour garantir un projet cohérent sur tout le territoire.

Si ce projet vous intéresse et vous souhaitez y participer, alors retrouvons-nous pour en discuter et définir la stratégie à mettre en œuvre entre maintenant et les élections municipales de 2020.

Prochain rendez-vous

**le jeudi 11 juillet 2019 à partir de 18h30, chez Jean-Luc et Cécile TROUILLOT
Moulin Lou Redoun - 2497 route des lacs à LA VERDIERE.**

PACTE

pour la

transition



Les habitant.es
définissent les
priorités pour leurs
communes



Les candidat.es
s'engagent à les
mettre en œuvre une
fois élu.es

Le Pacte pour la Transition vise à proposer 32 mesures concrètes pour construire des communes plus écologiques, plus solidaires et plus démocratiques, en vue des élections municipales de 2020.